|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Logo, company name  Description automatically generated** | A close up of a sign  Description automatically generated**Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-22)**  **Kigali, Rwanda, 6-16 juin 2022** | |
|  | |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | | **Addendum 26 au Document 24-F** |
|  | | **2 mai 2022** |
|  | | **Original: anglais** |
| États Membres de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) | | |
| promouvoir la connectivité large bande et l'adoption du large bande: révision de la Question 1/1 de L'UIT-D relative au déploiement du large bande et proposition de nouvelle question de L'UIT-D | | |
|  | | |
|  | | |
| **Domaine prioritaire:**  – Priorités thématiques, plan d'action, initiatives régionales et questions des Commisions d'études  **Résumé:**  Dans la présente proposition, la CITEL suggère aux commissions d'études de l'UIT-D un cadre pour mener leurs travaux relatifs au thème de la conférence, "Connecter ceux qui ne le sont pas encore", au cours du prochain cycle quadriennal. Si cette approche est adoptée, elle devrait être, à notre avis, un moyen optimal pour que les commissions d'études soient en mesure de contribuer à des résultats efficaces qui réduiront le fossé numérique, compléteront les travaux thématiques du BDT et favoriseront le développement durable partout dans le monde.  **Résultats attendus:**  La CMDT est invitée à examiner et à approuver les Addenda au présent document.  **Références:**  Question 1/1 de la Commission d'études 1 de l'UIT-D | | |

Dans la présente proposition, la CITEL suggère aux commissions d'études de l'UIT-D un cadre pour mener leurs travaux relatifs au thème de la conférence, "Connecter ceux qui ne le sont pas encore", au cours du prochain cycle quadriennal. Si cette approche est adoptée, elle devrait être, à notre avis, un moyen optimal pour que les commissions d'études soient en mesure de contribuer à des résultats efficaces qui réduiront le fossé numérique, compléteront les travaux thématiques du BDT et favoriseront le développement durable partout dans le monde.

L'approche présentée ici afin que les commissions d'études de l'UIT-D soient en mesure de progresser dans la réalisation des objectifs mondiaux de connectivité large bande porterait à la fois sur l'offre d'une infrastructure suffisante de réseau large bande et sur les facteurs qui influencent la demande de services large bande, en particulier les besoins en dispositifs abordables et les compétences numériques. Ces deux facteurs étant indispensables, dans la même mesure, pour participer effectivement à la société numérique mondiale, la CITEL recommande que les commissions d'études examinent ces enjeux de manière globale, et au titre de questions distinctes et indépendantes au cours du prochain cycle.

En conséquence, la CITEL présente: i) un projet de révision la Question 1/1 de l'UIT‑D qui cherche à tirer parti de l'excellent travail accompli au cours des périodes précédentes pour développer l'offre d'infrastructures suffisantes et abordables de réseau large bande (Annexe 1), et ii) une nouvelle question ayant pour objet d'examiner tous les aspects de l'adoption du large bande, y compris les dispositifs abordables et les compétences numériques (Annexe 2). La CITEL est favorable à ce que l'on continue d'étudier à part les problèmes de connectivité rurale au titre d'une question distincte, étant d'avis qu'une étude resserrée de ces problèmes est essentielle pour améliorer la connectivité, en particulier dans les pays en développement. Notre proposition de révision de la Question 1/1 met donc l'accent sur les zones urbaines et suburbaines et les autres zones non rurales pour différentes activités, réalisations et bonnes pratiques.

Dans sa proposition de révision de la Question 1/1, qui intègre les suggestions acceptées par la Commission d'études 1 de l'UIT-D et le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), la CITEL invite les Membres de l'UIT-D à examiner quatre domaines centraux: 1) déploiement, développement et modernisation des infrastructures et des technologies terrestres et non terrestres; 2) politiques réglementaires concrètes pour éliminer les obstacles et accroître et améliorer le déploiement de l'infrastructure large bande; 3) partenariats et collaborations visant à promouvoir la connectivité et 4) mécanismes d'investissement et de financement, y compris l'utilisation efficace du Fonds de service universel et d'autres moyens pour élargir l'accès à des infrastructures large bande abordables dans les zones urbaines et suburbaines et les autres zones non rurales. Nous nous sommes fondés sur les modifications de la Question 1/1 adoptées à la 29ème réunion du GCDT (8‑12 novembre 2021).

En proposant une nouvelle Question relative à l'adoption du large bande, la CITEL souhaite inciter les Membres de l'UIT-D à établir collectivement des stratégies visant à accroître l'adoption du large bande dans les régions urbaines, rurales et isolées des pays en développement et des pays développés. Les résultats attendus consisteraient à proposer des bonnes pratiques relatives aux dispositifs et aux services abordables, au renforcement des capacités et au développement des compétences numériques, et l'accès à des contenus en langue locale pour tous, y compris les pays en développement, les populations vulnérables, les femmes et les enfants, les personnes ayant des besoins particuliers et les populations autochtones.

Conformément au thème de la CMDT-22, l'objectif principal du Secteur du développement de l'UIT est de connecter ceux qui ne le sont pas encore, en accordant une attention particulière aux besoins des pays en développement, y compris les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID). Les questions étudiées par l'UIT-D doivent contribuer au mieux à atteindre cet objectif, aider à promouvoir le développement durable et être conformes aux lignes d'action du SMSI dont l'UIT est le chef de file. Aujourd'hui, près de la moitié de la population mondiale n'a pas accès à Internet. Parmi ce nombre, 15% n'y ont pas accès du fait qu'il n'existe pas d'infrastructure de réseau et 85% n'y ont pas accès en raison d'un déficit d'adoption: ils ont parfois accès à un réseau mobile large bande mais n'utilisent pas encore de services ou de technologie large bande. L'approche et les propositions de la CITEL figurant dans le présent document mettent l'accent sur des travaux susceptibles de remédier efficacement à cette situation et de compléter les travaux menés en collaboration par tous les Membres et le BDT au sein de l'UIT-D.

COMMISSION D'ÉTUDES 1

**MOD** IAP/24A26/1

QUESTION 1/1

Stratégies et politiques pour le déploiement des réseaux et des technologies large bande   
dans les pays en développement[[1]](#footnote-1)1

# Exposé de la situation ou du problème

Les technologies large bande transforment radicalement notre mode de vie. Les infrastructures, les applications et les services large bande ouvrent d'immenses perspectives pour relancer la croissance économique, améliorer les communications et le rendement énergétique, protéger la planète et améliorer la vie quotidienne de tous.

L'accès au large bande a eu de profondes répercussions sur l'économie mondiale.

L'accélération des évolutions et les nouvelles perspectives commerciales favorisent une croissance rapide, mais inégale, des technologies numériques. Selon des données de l'UIT, 2019 a été la première année complète au cours de laquelle plus de la moitié de la planète a pu participer à l'économie numérique mondiale en se connectant à l'Internet. Cependant, les données les plus récentes de l'UIT montrent qu'environ 49% de la population mondiale ne sont toujours pas connectés (UIT, estimations pour 2020).

La pandémie de COVID-19 a également rappelé l'importance des diverses technologies TIC pour garantir la connectivité, comme le montrent les informations fournies sur la plate‑forme REG4COVID.

Comme indiqué dans le [rapport de la Présidente de la CE 1](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0012/en) (Annexe 8) à la réunion virtuelle du GCDT tenue du 2 au 5 juin 2020, et comme cela a été reconnu à plusieurs reprises et dans plusieurs rapports sur la Question 1/1 au cours de la période d'études 2018-2021 de l'UIT‑D, l'étude de la Question devrait se poursuivre pendant la prochaine période d'études, et les thèmes à examiner lors de la prochaine période d'études sont les suivants:

− Large bande: politiques, stratégies et aspects réglementaires.

− Technologies pour l'accès au large bande.

− Large bande: aspects liés au financement et aux investissements.

− Incidences du COVID-19 et d'autres pandémies sur les réseaux large bande.

− Transformation /infrastructure numérique.

− Codéploiement et mutualisation de l'infrastructure large bande avec d'autres réseaux d'infrastructure.

− Stratégies et politiques pour le déploiement du large bande dans les pays en développement.

# 1 Question ou thème à étudier

## 1.1 Thèmes de la période d'études précédente dont l'examen sera poursuivi

a) Politiques et réglementations propres à favoriser la connectivité de réseau large bande, une attention particulière étant accordée aux zones non rurales, urbaines ou suburbaines des pays en développement, y compris capables de promouvoir des réseaux large bande de meilleure qualité et à haut débit dans ces zones.

b) Politiques, stratégies et plans nationaux dans le domaine du numérique, visant à faire en sorte que le plus grand nombre possible d'utilisateurs ait accès au large bande.

c) Régimes de licences et modèles économiques pour la promotion de l'expansion des réseaux large bande, visant à intégrer avec davantage d'efficacité l'utilisation des infrastructures de télécommunication de Terre, par satellite, de raccordement et par câbles sous-marins, tout en maintenant des politiques technologiquement neutres, en vue de parvenir à la meilleure couverture.

d) Méthodes et stratégies influant sur le déploiement efficace des technologies d'accès au large bande filaires et hertziennes, y compris les techniques d'accès au large bande par satellite, une attention particulière étant accordée aux populations non desservies ou mal desservies des zones non rurales urbaines ou suburbaines.

e) Mesures visant à améliorer la connectivité internationale, particulièrement dans le cas des pays en développement sans littoral (PDSL) et des petits états insulaires en développement (PEID).

f, l'accent étant mis sur les zones non rurales, urbaines ou suburbaines, y compris le Fonds de service universel

gde politiques/cadresfinanciers fournir des services large bande abordables pour satisfaire les besoins de développement, et pour y compris des

## 1.2 Nouveaux thèmes pour la période d'études en cours

a promouvoir l'éducation et la santé en ligne et le télétravail à la suite de la pandémie de COVID-19

b) Analyse des tendances concernant l'augmentation du trafic de données, et étude de la question de savoir si l'augmentation globale du trafic de données liée à la généralisation du télétravail et du cyberenseignement, notamment, définira la nouvelle normalité au lendemain de la pandémie de COVID-19.

c) Stratégies propres à améliorer la qualité de service du réseau compte tenu de l'augmentation du trafic de données (éventuellement en collaboration avec les responsables de l'étude de la Question 6/1) dans l'après-COVID.

d) Analyse des incidences des retards prévus dans le déploiement d'infrastructures de télécommunication de Terre et autres que de Terre évoluées, en raison de la pandémie de COVID-19, et du ralentissement de l'économie associé, ainsi que des solutions technologiques de remplacement venant compléter le réseau existant, afin de tenir compte de l'augmentation du trafic de données.

e) Codéploiement et mutualisation de l'infrastructure large bande avec d'autres réseaux d'infrastructure.

# 2 Résultats attendus

[Révision du Rapport final sur la Question 1/1 pour la période d'études 2018‑2021 de l'UIT‑D, selon qu'il convient.]

[Rapport final de la période d'étude décrivant ce qui suit:]

a) Stratégies et bonnes pratiques visant à améliorer l'accès aux réseaux large bande, l'accent étant mis sur les zones urbaines, suburbaines et non rurales, y compris l'édification des réseaux large bande nécessaires au travail, à l'éducation et aux soins de santé.

b) Analyse des tendances actuelles en matière de technologies larges bande.

c) Études de cas sur l'adoption de politiques souples dans le domaine des télécommunications/des TIC afin de réduire les obstacles réglementaires au déploiement du large bande.

d) Orientations visant à encourager et mobiliser l'investissement et le financement pour les réseaux large bande, y compris au moyen de partenariats public-privé.

e) Stratégies et expérience des pays s'agissant de financer le déploiement du large bande, une attention particulière étant accordée aux zones urbaines et suburbaines et autres zones non rurales non desservies ou mal desservies, y compris au moyen de programmes de service universel.

f) Stratégies visant à promouvoir le développement de la connectivité internationale entre les états Membres, y compris au profit des PDSL et des PEID.

# 3 Echéance

Des rapports d'activité annuels seront présentés à la Commission d'études 1 en 2023 et 2024. Les résultats attendus indiqués à la section 3 pourront être envoyés à la Commission d'études 1, afin qu'elle donne son approbation quant au degré de maturité de ces produits, sans attendre la fin de la période d'études.

# 4 Auteurs de la proposition/sponsors

La Commission d'études 1 du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) a proposé de poursuivre l'étude de la Question, telle que modifiée dans le présent document.

# 5 Origine des contributions

1) Résultats des ateliers, séminaires et tables rondes organisés en présentiel ou à distance.

2) Résultats des progrès techniques réalisés en la matière par les commissions d'études concernées de l'UIT-R et de l'UIT-T.

3) Contributions soumises par les Etats Membres, les Membres de Secteur et les Associés ainsi que par les commissions d'études concernées de l'UIT-R et de l'UIT-T et d'autres parties prenantes.

4) Les entretiens, les rapports existants et les enquêtes devraient aussi servir à recueillir des données et des informations qui permettront d'élaborer un ensemble complet de lignes directrices sur les bonnes pratiques.

5) Les données fournies par les organisations régionales de télécommunication, les centres de recherche en télécommunications, les équipementiers et les groupes de travail devraient également être utilisées, pour éviter toute répétition des tâches.

6) Publications, rapports et Recommandations de l'UIT sur les technologies d'accès au large bande.

7) Résultats et renseignements résultant de l'étude des Questions liées aux applications des TIC.

8) Contributions et renseignements soumis au titre des programmes du BDT relatifs au large bande et aux différentes technologies d'accès au large bande.

# 6 Destinataires de l'étude

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Destinataires de l'étude | Pays développés | Pays en développement |
| Décideurs en matière de télécommunication | Oui | Oui |
| Régulateurs des télécommunications | Oui | Oui |
| Fournisseurs de services/opérateurs | Oui | Oui |
| Equipementiers | Oui | Oui |
| Consommateurs/utilisateurs finals | Oui | Oui |
| Organisations de normalisation, consortiums compris | Oui | Oui |

a) Destinataires de l'étude

Tous les décideurs, régulateurs, fournisseurs de services et opérateurs nationaux de télécommunication, en particulier ceux des pays en développement, ainsi que les constructeurs de technologies large bande.

b) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

Les résultats de l'étude de cette Question seront communiqués dans des rapports provisoires et des rapports finals de l'UIT-D. Les destinataires pourront ainsi avoir accès à des mises à jour périodiques des travaux effectués et présenter des contributions, ou demander à la Commission d'études 1 de l'UIT‑D de fournir au besoin des éclaircissements ou des informations complémentaires.

# 7 Méthodes proposées pour traiter la Question ou le thème

Une coordination étroite est essentielle entre les programmes de l'UIT-D ainsi qu'avec les autres Questions pertinentes confiées aux commissions d'études de l'UIT-D, et avec les commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T.

a) Comment?

1) Dans le cadre d'une commission d'études:

– en tant que Question (traitée sur plusieurs années au cours   
d'une période d'études) R

2) Dans le cadre des activités courantes du BDT:

– Programme R

– Projets R

– Etude confiée à des consultants spécialisés R

3) D'une autre manière. Préciser (sur le plan régional, dans le cadre   
d'autres organisations, conjointement avec d'autres   
organisations, etc.) R

b) Pourquoi?

La Question sera traitée au sein d'une commission d'études pendant la période de quatre ans (avec soumission de résultats préliminaires) et sera gérée par un groupe du rapporteur. Les Etats Membres et les Membres de Secteur pourront ainsi faire part de leur expérience et des enseignements qu'ils ont tirés en ce qui concerne les aspects techniques, réglementaires et de politique liés au passage des réseaux existants aux réseaux large bande.

# 8 Coordination et collaboration

La commission d'études de l'UIT-D chargée de l'étude de cette Question devra coordonner ses travaux avec les commissions d'études concernées de l'UIT-R et de l'UIT-T, les résultats pertinents de l'étude d'autres Questions de l'UIT-D, les coordonnateurs concernés du BDT et les bureaux régionaux de l'UIT, les coordonnateurs des activités relevant des projets concernés du BDT ainsi que les experts et les organisations expérimentées dans ce domaine.

# 9 Lien avec les programmes du BDT

Liens avec les programmes du BDT visant à favoriser le développement des réseaux de télécommunication/TIC ainsi que des applications et services associés, et à réduire l'écart en matière de normalisation.

# 10 Autres informations utiles

Toute autre information qui peut devenir disponible au cours de l'étude de cette Question.

**ADD** IAP/24A26/2

Proposition de nouvelle question

Stratégies visant à accroître l'adoption et l'utilisation des technologies et services large bande et à renforcer les compétences numériques

# 1 Exposé de la situation ou du problème

Les technologies large bande transforment radicalement notre mode de vie. Les infrastructures, les applications et les services large bande ouvrent d'immenses perspectives pour relancer la croissance économique, améliorer les communications et le rendement énergétique, protéger la planète et améliorer la vie quotidienne de tous. L'accès au large bande et l'adoption de ces technologies ont de profondes répercussions sur l'économie mondiale et sont importants pour remédier au fossé numérique.

D'après les dernières données de l'UIT, l'utilisation d'Internet atteint 51% à l'échelle mondiale. Dans les pays développés, 87% de la population a accès à Internet, contre 44% dans les pays en développement et 19% dans les pays les moins avancés (PMA). Fait notable, le nombre de personnes dépourvues d'accès à Internet est estimé à 3,7 milliards de personnes, soit près de la moitié de la population mondiale. Parmi celles-ci, seulement 15% sont dépourvues d'accès en raison d'un manque d'infrastructures de réseau, tandis que les 85% restants le sont en raison d'un déficit d'adoption, c'est-à-dire qu'elles sont couvertes par un réseau mobile large bande, mais n'utilisent pas encore de services ou de technologie large bande.

Depuis le début de pandémie de COVID-19, la connectivité Internet a été décisive en permettant aux individus de continuer de prendre part à leurs activités sociales, politiques et économiques habituelles. Des millions de personnes ont recouru au télétravail, à l'apprentissage à distance, au commerce électronique et aux services de santé accessibles par Internet. Dans certains pays, près de 70% de la population active est passée au télétravail et 94% de la population scolaire et étudiante mondiale a été concernée par la fermeture des établissements d'enseignement. Malheureusement, parmi les personnes touchées, au moins 31% des enfants en âge de fréquenter l'école ne peuvent toujours pas accéder à des contenus d'enseignement en ligne.

On constate des disparités d'un pays à l'autre. Sur le plan de l'égalité entre les sexes, au niveau mondial, seules 48% des femmes utilisent l'internet, contre 55% des hommes. Dans les pays en développement, la probabilité d'utiliser Internet est inférieure de presque 10% chez les femmes par rapport aux hommes, contre 2% seulement dans les pays développés. Les disparités sont encore plus accentuées dans les PMA (15% de femmes contre 28% d'hommes) et les PDSL (21% de femmes contre 33% d'hommes). L'adoption du large bande contribue directement aux chances d'une population de prendre part à l'économie numérique et d'en tirer parti.

Parmi les populations autochtones, le fossé numérique joue un rôle encore plus important en aggravant les disparités économiques, éducatives et sociales. En raison de la faible densité de population des zones rurales et isolées où vivent bon nombre de populations autochtones, jointe aux difficultés liées à la cartographie du large bande et à la collecte des données, les sources d'information disponibles procurent souvent des données incomplètes sur l'accès à Internet et l'adoption d'Internet. Idéalement, les méthodes visant à accroître l'adoption d'Internet dans ces zones doivent cibler des facteurs au niveau des ménages et des personnes comme le prix, la possibilité d'accéder à un ordinateur ou à d'autres dispositifs, le contenu disponible en langue locale et les compétences numériques.

Les acteurs mondiaux s'attachent de plus en plus à réduire les disparités en matière d'adoption du large bande en investissant dans des démarches qui répondent au problème de l'abordabilité des appareils et des services et mettent l'accent sur les compétences numériques et l'acquisition de compétences de base à cet égard comme préalable à une participation effective à l'économie mondiale. Selon une enquête menée par l'UIT, moins de 40% de la population de 40% des pays considérés avaient des compétences de TIC élémentaires, tandis que parallèlement, moins de 40% de la population de plus de 70% des pays avaient des compétences de TIC intermédiaires, et moins de 15% de la population de plus de 95% des pays avaient des compétences de TIC avancées.

Afin qu'une population puisse participer pleinement à l'économie numérique, le degré d'adoption des services et des technologies large bande doit être important. Parallèlement aux initiatives d'acteurs du monde entier pour déployer des réseaux large bande, il importe également d'élaborer et mener des stratégies qui permettent aux citoyens d'adopter et utiliser efficacement les technologies, services et dispositifs large bande, grâce à des compétences numériques appropriées. De plus en plus, les parties prenantes utilisent les langues et l'iconographie locales pour accroître les compétences informatiques et numériques en général. Idéalement, toutes les stratégies d'adoption doivent être étudiées dans le contexte des facteurs sociaux, économiques et culturels qui caractérisent les populations des zones urbaines, rurales et isolées des pays développés et des pays en développement.

# 2 Question ou thème à étudier

a) Analyse des perspectives, des obstacles et des disparités concernant l'adoption du large bande.

b) Tendances relatives à l'adoption du large bande dans le monde, y compris dans les zones urbaines, rurales, isolées et autres.

c) Tendances relatives à l'acquisition des compétences et aux programmes de formation.

d) Tendances du trafic Internet et incidence sur la demande de large bande à haut débit, y compris au cours de pandémies et de catastrophes.

e) Moyens de promouvoir l'adoption généralisée des nouveaux services et des nouvelles technologies de télécommunication/TIC pour accélérer la mise en place d'une connectivité rapide et fiable pour tous, y compris les femmes, et la population des pays en développement, y compris des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral (PDSL) et des petits États insulaires en développement (PEID).

f) Stratégies et politiques visant à rendre plus abordables les dispositifs donnant accès à Internet, y compris les combinés et les services de données, afin de répondre à la demande croissante de services et de dispositfs Internet abordables.

g) Méthodes visant à promouvoir et encourager l'acquisition des compétences numériques de base, la formation et le perfectionnement des compétences quelle que soit la situation socio-économique du pays afin de remédier au déficit de compétences numériques.

h) Stratégies pour renforcer la formation dans tous les secteurs, dont la cyberagriculture, de sorte que les agriculteurs puissent participer à l'environnement numérique grâce à des applications Internet.

i) Moyens de promouvoir l'adoption de services et de dispositifs large bande chez les enfants et les jeunes d'âge scolaire et de leur enseigner les compétences numériques élémentaires, intermédiaires et avancées pour qu'ils soient en mesure de participer pleinement à la société numérique.

j) Influence des facteurs culturels, sociaux et autres dans l'élaboration de moyens inédits et souvent inventifs pour encourager l'adoption des services électroniques par les habitants des pays en développement.

# 3 Résultats attendus

[Rapports, lignes directrices relatives aux bonnes pratiques, ateliers, études de cas et recommandations, selon le cas, tenant compte des thèmes à étudier et des résultats attendus suivants:]

a) Politiques et stratégies et expérience des pays s'agissant de stimuler l'adoption des technologies, services et dispositifs large bande.

b) Méthodes et lignes directrices pour l'adoption du large bande qui soient appropriées à la situation sociale, culturelle et économique.

c) Politiques et stratégies et expérience des pays s'agissant de développer et de promouvoir les compétences numériques, y compris la formation des individus aux niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé.

d) Méthodes, lignes directrices et études de cas pour la formation tout au long de la vie aux compétences liées aux nouveaux services et technologies de télécommunications/TIC pour les personnes de tout âge et de toute origine socioéconomique.

e) Politiques, stratégies et études de cas visant à promouvoir l'adoption du large bande et le développement des compétences, au profit des populations autochtones, des femmes et des habitants des pays en développement, des PMA et des PEID.

# 4 Échéance

Des rapports d'activité annuels seront présentés à la Commission d'études X [2] en 2023 et en 2024. Les résultats attendus provisoires définis à la section 3 pourront être soumis à la Commission d'études X [2], afin qu'elle donne son approbation quant au degré de maturité de ces produits, sans attendre la fin de la période d'études.

# 5 Auteurs de la proposition/sponsors

Les états-Unis proposent que cette nouvelle question soit adoptée.

# 6 Origine des contributions

1) Contributions soumises par les États Membres, les Membres de Secteur et les commissions d'études compétentes de l'UIT-R et de l'UIT-T et d'autres parties prenantes.

2) Résultats des progrès techniques réalisés en la matière par les commissions d'études concernées de l'UIT-R et de l'UIT-T.

3) Les entretiens, les ateliers, les rapports existants et les enquêtes devraient aussi servir à recueillir des données et des informations qui permettront d'élaborer un ensemble complet de lignes directrices sur les bonnes pratiques.

4) Les données fournies par les organisations régionales de télécommunication/de TIC, les centres de recherche en télécommunications/TIC, les équipementiers et les groupes de travail devraient également être utilisées, pour éviter toute répétition des tâches.

5) Publications, rapports et Recommandations de l'UIT sur le déploiement du large bande, l'inclusion numérique et les compétences numériques.

6) Résultats et renseignements résultant de l'étude des Questions liées aux applications des TIC.

7) Contributions et renseignements soumis au titre des programmes du BDT relatifs au large bande et aux différentes technologies d'accès au large bande.

# 7 Destinataires de l'étude

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Destinataires de l'étude | Pays développés | Pays en développement |
| Décideurs en matière de télécommunication/TIC | Oui | Oui |
| Régulateurs des télécommunications | Oui | Oui |
| Fournisseurs de services/opérateurs | Oui | Oui |
| Autres parties prenantes, le cas échéant | Oui | Oui |
| Équipementiers | Oui | Oui |
| Consommateurs/utilisateurs finals | Oui | Oui |
| Organisations de normalisation, consortiums compris | Oui | Oui |

a) Destinataires de l'étude

Tous les décideurs, régulateurs, fournisseurs de services et opérateurs nationaux de télécommunication/TIC, en particulier ceux des pays en développement, ainsi que les fournisseurs de services large bande et les organisations non gouvernementales ou de la société civile œuvrant pour l'adoption du large bande et de la connectivité large bande.

b) Méthodes proposées pour la mise en œuvre des résultats

Les résultats de l'étude de cette Question seront communiqués dans des rapports provisoires et des rapports finals de l'UIT-D. Les destinataires pourront ainsi avoir accès à des mises à jour périodiques des travaux effectués et présenter des contributions, ou demander à la Commission d'études 2 de l'UIT‑D de fournir au besoin des éclaircissements ou des informations complémentaires.

# 8 Méthodes proposées pour traiter la Question ou le thème

Une coordination étroite est essentielle entre les programmes de l'UIT-D ainsi qu'avec les autres Questions pertinentes confiées aux commissions d'études de l'UIT-D, et avec les commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T.

a) Comment?

1) Dans le cadre d'une commission d'études:

– en tant que Question (traitée sur plusieurs années au cours   
d'une période d'études) R

2) Dans le cadre des activités courantes du BDT:

– Programme R

– Projets R

– Étude confiée à des consultants spécialisés R

3) D'une autre manière. Préciser (sur le plan régional, dans le cadre   
d'autres organisations, conjointement avec d'autres   
organisations, etc.) R

b) Pourquoi?

La Question sera traitée au sein d'une commission d'études pendant la période de quatre ans (avec soumission de résultats préliminaires) et sera gérée par un groupe du rapporteur. Les États Membres, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires pourront ainsi faire part de leur expérience et des enseignements qu'ils ont tirés en ce qui concerne les aspects techniques, réglementaires et de politique liés au passage des réseaux existants aux réseaux large bande.

# 9 Coordination et collaboration

La commission d'études de l'UIT-D chargée de l'étude de cette Question devra coordonner ses travaux avec les commissions d'études concernées de l'UIT-R et de l'UIT-T, les résultats pertinents de l'étude d'autres Questions de l'UIT-D, les coordonnateurs concernés du BDT et les bureaux régionaux de l'UIT, les coordonnateurs des activités relevant des projets concernés du BDT ainsi que les experts et les organisations expérimentés dans ce domaine.

# 10 Lien avec les programmes du BDT

Liens avec les programmes du BDT visant à promouvoir l'adoption et l'abordabilité du large bande, l'inclusion numérique et les compétences numériques.

# 11 Autres informations utiles

Toute autre information qui peut devenir disponible au cours de l'étude de cette Question.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. 1 L'analyse des questions relatives à la connectivité rurale devraient relever d'une question distincte. [↑](#footnote-ref-1)